

Nogent-sur-Vernisson et ses environs...



Départ : Etang – parking camping-car

PR des Aulnes – Q17 :
durée : 2 h 00 – longueur : 7,5 km

1 A partir du parking, par la droite longer la rive des deux étangs plantée d'une collection d'Aulnes. Revenir par la rive droite jusqu'à la digue entre les deux étangs. Le moulin Drouet, ancienne scierie et cidrerie a cessé ses activités en 1914. 2 Remonter par la droite le chemin des Barillons jusqu'à la rue du 11 novembre. 3 Descendre à gauche, passer la mairie et l'église. Sur la place, emprunter à droite la petite rue Corjon. A son extrémité, tourner à droite. Descendre et passer le Vernisson. Virer à gauche, rue de Montbouy jusqu'au chemin du Tacot, ancienne ligne de chemin de fer entre Nogent et Châtillon fermée en 1934. 4 Tourner à gauche, suivre le chemin du Tacot jusqu'à l'avenue Georges Bannery. Par la gauche, suivre cette avenue en passant devant le centre industriel de Faurécia. Continuer jusqu'à la rue de Varennes. 5 Virer à droite, emprunter cette rue jusqu'au passage à niveau SNCF et le traverser. De suite, suivre à gauche le chemin de la Paurolle jusqu'au hameau de la Cave sur votre gauche. 6 Traverser le hameau. Tourner à gauche à la RD 135. Traverser à nouveau la voie de chemin de fer. A la fourche, tourner à droite pour emprunter la rue du Gué Mulet. Traverser la rue de Bellevue pour rejoindre le point de départ.

Liaison : 3 avec les circuits de Montbouy.

PR des Cyprès Chauves – Q18 :
durée : 3 h 30 – longueur : 14 km

1 Longer les deux étangs par la droite. A la queue de l'étang, monter par la droite le chemin jusqu'à la route. Continuer tout droit sur celle-ci ; passer devant le château de Bellevue (privé) sur votre gauche. 7 Tourner à gauche après le passage à niveau – rue des Douglas. Suivre cette rue dans le lotissement de Baugé. N'hésiter pas à faire le tour de l'étang de la Chevalerie pour y admirer sur l'île les Cyprès Chauves – Taxodium distichum – résineux qui ont la particularité de se parer d'étonnantes couleurs à l'automne et de perdre leurs aiguilles en hiver. Leurs racines forment des pneumatophores qui sortent de l'eau pour leur permettre de respirer comme les palétuviers dans les mangroves. Poursuivre la rue des Soldats. A son extrémité, s'engager sur le chemin des soldats jusqu'à la RD 135. 8

1 Tourner à gauche sur la RD 135 (prudence !), la suivre pendant 500 m. Prendre le 2^{ème} chemin à droite. Longer l'autoroute sur 350 m. Le chemin s'écarte de l'autoroute pour continuer tout droit jusqu'au carrefour de la croix du Berry. 14 Il s'agit d'un carrefour situé sur l'ancienne route de Montargis à Gien qui trouve son origine sous Philippe Auguste vers 1200. Elle devient par la suite le grand chemin de Paris-Lyon, ancêtre de la Nationale 7. Traverser la route goudronnée et prendre le chemin en face. 9 Suivre le GR de Pays. Continuer jusqu'au château de la Mivoie (privé). Jeanne d'Arc y séjourna le 1^{er} mars 1429 ; Charles IX et Catherine de Médicis en 1562. En 1850, la ferme du château abritait une magnanerie. 10 En face du château, tourner à droite et suivre le chemin jusqu'à l'intérieur du bois. Tourner à gauche et continuer le chemin jusqu'à la route. La traverser. Continuer sur 500 m jusqu'à la route du hameau de la Cave. 6 Tourner à droite et traverser le hameau de la Cave. Tourner à gauche à la RD 135. Traverser la voie de chemin de fer. A la fourche, tourner à droite pour emprunter la rue du Gué Mulet. Traverser la rue de Bellevue pour retrouver le point de départ.

Liaison : 9 avec les circuits de Varennes-Changy (canton de Lorris).

PR du Cèdre bleu – Q19 :
durée : 2 h 30 – longueur : 10 km

1 Même départ que le Q 18. 7 Tourner à gauche après le passage à niveau – rue des Douglas. Suivre cette rue dans le lotissement de Baugé. Gravier la digue de l'étang et continuer sur le rivage de l'étang de la Chevalerie pour y admirer sur l'île les Cyprès Chauves (voir explications plus haut). A son extrémité, continuer en face sur le sentier pour retrouver la rue de la Chevalerie. 11 Continuer tout droit puis tourner à droite pour atteindre la RD 135 (prudence !). L'emprunter sur 350 m puis 12 prendre le chemin à gauche. A 900 m 13, virer à droite jusqu'au carrefour de la croix du Berry 14. Même retour que le Q18.

On raconte

Les plus anciennes traces de civilisation retrouvées à Nogent-sur-Vernisson sont d'époque gallo-romaine, d'ailleurs Nogent "Novio magos" signifie "nouveau marché". Le nom de Vernisson, qui est celui de la rivière coulant sur la commune, vient quant à lui de "verno", "aulne" en gaulois. L'église actuelle fut construite en 1869 à l'emplacement de la précédente qui datait du XI^e siècle.

De par la diversité de ses sols et sans doute aussi pour l'hospitalité de ses habitants Nogent fut choisi par M. Philippe André de Vilmorin pour y implanter son Arboretum en 1820 au Domaine des Barres. Considéré comme précurseur de la génétique forestière, il consacra ses efforts aux essences susceptibles de fournir des bois de mâture à la Marine, ses héritiers cédèrent une partie du domaine à l'Etat qui y implanta en 1873 une école de sylviculture avant de récupérer l'intégralité du domaine en 1936. De nos jours, le Domaine des Barres abrite l'Inventaire Forestier National, le Cemagref, une antenne du Lycée Agricole du Chesnoy et L'ONF chargé de promouvoir et faire découvrir la richesse de cet Arboretum National dont la collection est l'une des plus riches au monde.

Nogent est maintenant devenu le "Village de l'Arbre" et a pour objectif de promouvoir l'arbre sous toutes ses formes.



R A N D O N N É E S E N L O I R E T

circuits pédestres

- des Aulnes – Q17
- des Cyprès Chauves – Q18
- du Cèdre bleu – Q19



LE LOIRET
une bonne formule en Val de Loire

INFORMATIONS PRATIQUES

Commerces :
Tous commerces

Restaurants :
2 restaurants

Gîtes :
1 gîte de séjour

Aire pour camping-cars

INFORMATIONS TOURISTIQUES

- Arboretum national des Barres
(www.arboretumdesbarres.com)

Pour tout renseignement :
OFFICE DE TOURISME DE NOGENT-SUR-VERNISSON
102, avenue Georges Bannery – 45290
Tél. : 02 38 97 68 39
Fax : 02 38 97 61 51
E-mail : otsi.nogent.sv@wanadoo.fr

Mairie de Nogent/Vernisson – 45290
Tél. : 02 38 97 60 53
Site : www.nogentsurvernison.fr



